

communiqué de presse



18/05/2022

Le GART réagit à la nomination d'Élisabeth Borne comme Première ministre

La nomination d'Élisabeth Borne comme Première ministre de notre pays est une nouvelle importante qui va déterminer la politique de la France pour les temps à venir. Les élus du GART connaissent bien Élisabeth Borne avec qui ils ont travaillé, dans une bonne ambiance de concertation, à l'élaboration de la Loi d'Orientation des Mobilités de 2019 qui est un texte majeur pour les parties prenantes de la mobilité durable.

Il est clair que jamais Premier ministre n'a été plus au fait des enjeux des transports publics dont Élisabeth Borne est une experte reconnue. C'est la raison pour laquelle le GART souhaite que les questions de mobilité des Français soient à l'ordre du jour des travaux du Gouvernement après une campagne présidentielle au cours de laquelle elles ont été quasiment peu abordées.

C'est pourquoi la nomination de la nouvelle Première ministre nous fournit l'occasion de rappeler les sept mesures prioritaires qui constituent la plateforme du GART pour les élections législatives :

- Engager l'État à hauteur de 5 milliards d'euros en faveur de la mobilité du quotidien avec un nouveau plan d'investissement ;
- Baisser la TVA à 5,5 % dans les transports publics du quotidien ;
- Transformer en subventions les avances de trésorerie versées dans le cadre de la crise sanitaire ;
- Garantir la pérennité du versement mobilité ;
- Développer à l'échelle nationale un titre unique pour toutes les mobilités ;
- Créer un bureau des temps et engager une réflexion globale sur les horaires et les usages ;
- Intégrer le BioGNV dans les énergies à très faibles émissions.

Contacts presse

Guy LE BRAS

Directeur général
+33 (0)1 40 41 18 19
guy.lebras@gart.org

Mouloud HOUACINE

Responsable communication
+33 (0)1 40 41 18 34
mouloud.houacine@gart.org

Le GART, l'association des collectivités au service de la mobilité

Le Groupement des autorités responsables de transport agit quotidiennement en faveur du développement des transports publics et des modes alternatifs à l'autosolisme. Constitué d'une équipe d'élus et de permanents pour mener à bien sa mission d'intérêt général, le GART partage les grands enjeux de la mobilité durable avec ses adhérents, plus de 200 autorités organisatrices de la mobilité. Le GART poursuit ainsi son inlassable travail de soutien des collectivités et défend leurs intérêts à tous les niveaux où se déterminent les politiques publiques.

@GART_officiel www.gart.org